

TABLE.

120	Noms et Prénoms	Noms et Prénoms	120
30	Bémets Jean Louis Marie	Picard Louis alphonse	
96	Bémets Jules Jean Baptiste	Picres (Ferdinand)	
81	Bémets Marie Claude Catherine	Olée François Prosper	
13	Bémets René Laurent	Olus Pauline Anna	
29	Bentz Emile	Poisson Jacques Christophe	
98	Bernardet Adolphe Joseph Victor	Poulain Henri Edmond Jules Célestin	
110	Binnerblaser Caroline	Reichier Marie Mathilde	
51	Bisson Josephine	Rodier Hyacinthe Léonie Anna	
19	Bernier Louis Prosper	Boisin Adèle	
87	Bourc François	Boussieu Constant alphonse	
49	Bullien Antonia	Boussieu Marie Thérèse de Singard	
11	Libarelle Marie	Seigneuret alphonse Rosalie	
77	Carigne Ferdinand Hyacinthe Jean	Embouez Louis Paul	
21	Lebrun François Auguste	Charvin Bartholomée Vincent Georges	
24	Leferre Adèle Eugénie	Chierri Louis Madeleine	
39	Legendre Pierre Alphonse	Crouzet Michel	
47	Levadit Jacques Joseph	Crouzet Rose Blanche Marguerite	
71	Lempereur Louis Michelle fr. Rouher	Crochet Auguste Alexandre	
93	Luce Louis	Curlinck Eugénie	
130	Macquin Adèle alphonse	Verrier Marie Jacqueline de Boissac	
22	Mansard Louis Armand	Modier Osiris Gustave alphonse	
18	Mansard Rosalie Constant	Wamel Jean Pierre	
8	Macrin Pierre Julien Eugénie		
36	Meng Joseph		
36	Meisly Louis Auguste		
41	Mérier Gabriel Louis		
107	Mérier Louis		
42	Mérier Marie Alexandrine		
15	Mirjole Louis Marie Joseph		
5	Monnot Louis Adèle fr. Gault		
67	Morand Julien Elise fr. Mémé		
88	Nicollé Louis Victor François		
123	Nugues Pierre Clair		
70	Origney Paul Louis		
129	Perrier Louis		
12	Pétrus Louis Charles		

Certifié véritable la présente table
alphabétique qui présente l'ensemble
des noms et prénoms de la commune de
Saint Denis en huit cents
Cinquante neuf pages non blanches
officielles de l'Etat Civil de la Commune
de Saint Denis

Substituée le 10 Décembre
Mille huit cent Cinquante neuf
Le Maire



DÉPARTEMENT

DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT communal d

COMMUNE d

REGISTRE DOUBLE

DES ACTES DE

POUR L'AN 1860.

MAISON FERDINAND MATHIAS, FERDINAND BOUCHÉ, SUCCESSION, PAPETIER DE L'ÉTAT
CIVIL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, DES MINISTÈRES DES FINANCES, D'ÉTAT, DE LA MAISON
DE L'EMPEREUR, DE LA MARINE, DE LA CAISSE D'ÉPARGNE, DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Rue Mandar, n° 1.

Paris, le 17 novembre an 1859.

G. Monsarrat

N^o 1
Delonorme
Louis Alfred.

2
Mouzon
France

3
Loizelet
Leon Loump

J'ai fait trois cents cinquante le premier Premier Fenillet
 amis, à une heure Du jour, Avant une - G. Montarrat
 Georges Étienne Desmets, Maires officiers d'état civil de la commune -
 d'Aubervilliers (Seine) ont comparu M. M. : Pierre Étienne Lemaire, âgé de
 quarante six ans, est au service des honn. Bouvier, garde Champêtre, âgé de
 trente cinq ans, son seul Domicilié d'Aubervilliers, pour garantir l'exécution
 et après nomme les Quatre uns ont déclaré qu'entre eux ils ont un
 petit enfant cinq ans et demi, à Paris, heure Du jour, est d'origine d'Aubervilliers,
 rue Charbon n. 25, au Domicile de son père et mère, l'enfant Louis
 Alfred Delonsonne, né à Aubervilliers, âgé de deux jours, fils de
 Alfred Delonsonne et de Charlotte Jourdan, son épouse, son seul
 Domicilié. Le D. de M. Constant lui-même l'a déclaré et
 signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Henry Waudier

[illegible]

Leuys *Fontaine* *N. Mar*
main

L'an mil huit-cent soixante et quatorze Jours à onze
 heures du matin, Pardevant nous Georges Etienne Demare, maire et officier
 de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, (Seine) ont comparu Me:
 Pierre Etienne Lenoir, Procureur, âgé de quarante et quatre ans et Louis
 Boudier, garde Champêtre, âgé de trente cinq ans, Tous deux
 domiciliés à Aubervilliers, les Quels nous ont déclaré que
 ce jour lui à dix heures du matin, et sera à Aubervilliers
 sur du meuble n° 50, au domicile des père & mère, & enfants
 Leon Louis Poizelet, né à Aubervilliers, âgé de trois mois, fils
 de Jules Jean Baptiste Poizelet, ex de Marie Marguerite Borneau,
 conjugée. ledit décès constaté suivant celui les Déclarations signées au
 bout de l'officier ont après l'entente faite.

aux le s'opposant tout après lecture faite.
 Leury J. Baudrier
 J. Baudrier

6
Richter
anne Marie.

J'ai mil huit cent soixante le Cinq février a Dieppe
 Notaire, Paroisse de Saint Georges, paroisse de Saint Georges, en l'office de
 Notaire Civil de la Commande d'Amberville, sous Compagnie de
 France d'Amberville, Courtois, âgé de cinquante ans, marié, demeurant à Paris, rue de la Harpe n° 33 et Laurence Dorelle
 Leclercq, âgée de cinquante quatre ans, célibataire, demeurant
 à Amberville. Les deux ont déclaré et présenté en enfant
 d'un Vieux de Saint Georges déclarant qu'elle est fille de
 Antoine de la Roche Vincent, marié avec sa femme, âgée
 de cinquante un ans et de Marie Christine Courtois, veuve de son
 de cinquante un ans, la légitime épouse et qu'elle est enfant
 d'elle de la mère, née à Paris femme de son ancien domicile
 Commande d'Amberville, rue de la Harpe n° 33 et Laurence Dorelle
 que quelle déclaration et présentation nous avons dressé le
 présent acte pour nous avec l'aveu et l'assentement des deux
 Leclercq ayant déclaré en l'acte que nous en avons dressé un
 de Courtois a seul signé avec nous.

L'an mil huit cents six, le 24^{me} Janvier le Prestre Henri
 Desois, Rôdeur nous Georges Etienne Decœur Maire et Officier
 d'Etat Civil de la Commune d'Antverville (Seine) ont voyagé de
 l'Innocent Bourdier gendre Chaussette, âgé de trente cinq ans et Jean
 Marie Dupont, forgeron âgé de trente cinq ans, tous deux domiciliés
 à Antverville, nous parant les Dénités Ci après nommées les quels nous
 ont déclaré que aujourd'hui et dans leurs Dénités, est décédé à Antverville

Philippe
Auguste

8
Cronet
van leuven Copie
fe Dograar

Domicile usuel, grand vin, route d'Assandres n° 37, Saint-Étienne
Anna Maria Richer, âgée de douze ans, née à Metz, —
Fronde, fille très-bonne et vicieuse Richer est une Catherine.
L'ouvrier. Le dit sieur constate surant-phlo, les
Pistons ou les signes au noir le porte, entre autres, à l'usage, fût-il, —

Boudier Dupont Simon
 J'ai eu mil huit-cent cinquante le Cinq Jours à Grogas hameau D'auviers.
 Carderant nous Georges Nierme D'auviers, maire des officiers D'état civil
 de la Commune D'Aubervilliers (Seine), ont Comparu M. M. : —
 Honoré Boudier, gendre Champêtre, âgé de trente Cinq ans, et —
 Jayme Beaudin, Cordonnier, âgé de cinquante trois ans, bon ceul —
 Domiciliés à Aubervilliers, les quels nous ont déclaré qu'aujourd'hui
 à deux heures D'auviers est allé à Aubervilliers, rue de Paris, N° 4 —
 au Domicile D'ancien Pierre Dupont, Journalier, son père nourricier —
 Enfants Auguste Philippe, âgé de deux ans deux mois
 et huit Jours, et de Savillette Césaire, rue de St Lande N° 114 —
 fils légitime de Jean Baptiste Philippe, employé et de
 Marguerite Digerot, Demeurants à Paris (Savillette Césaire), mais
 de la Guise N° 2. Et lecture faite le sieur Boudier aient
 Signé avec nous, le sieur Beaudin ayant déclaré ne savoir
 écrire ni signer, se ce requit Confrontement à l'Alcali.

J'ai mil huit cents cinquante le quatorze jénier à dix heures
 du matin, l'advant nous Georges Étienne Lemaire, maraîcher
 officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers, (Seine)
 ont comparu M. M. Louis Christophe Degrand, Cultivateur,
 âgé de vingt huit ans, demeurant à Aubervilliers, rue au premier
 Hofg et Christophe Elie Degrand, Cultivateur, âgé de
 vingt quatre ans, demeurant à Aubervilliers, rue de la Courneuve et
 le premier étant et le second beau frère de l'autre et après avoir
 l'un et l'autre déclaré que ce jour d'hui à dix heures
 du matin est venue d'en son domicile à Aubervilliers, sardite
 rue au premier Hofg, Dame Marie Louis Sophie Grouet,
 Cultivatrice, née à Aubervilliers, âgée de vingt six ans et un
 mois épouse de M. Degrand premier Déclarant et fille légitime de
 Pierre Georges Grouet et de Marie François vicatle Grouet.
 le dit d'iceux Constable lui ont fait le Déclarant est signé
 avec nous le présent acte après lecture faite.

Segras segre / Mar
Main / 3

9
Cte

Charles Louis Auguste

L'an mil huit cent soixante le quinze février à deux heures
Du matin, Pardevant nous Georges Etienne Lecomte, maire et
officier d'état civil de la Commune d'Anberville, Seine, ont
Comparaître M. M. Jean Marie Dupont, fort lantier, âgé de trente
cinq ans et Claude Elie Rigot, menuisier, âgé de quarante
sept ans, tous deux domiciliés à Anberville, rue de la
Mairie, et après avoir entendu les lectures des déclarations
qu'ils ont faites, lesdits déclarations ont été lues et
signées par eux, et ont été lues et signées par nous, le
présent notaire, et par deux témoins, M. M. Charles Louis Auguste Cte, né à Anberville, âgé de
vingt ans, fils légitime de M. Auguste Cte, menuisier et de
Cécile Demougeon, Couturière. Le dit sieur Constant l'auteur de
la déclaration ont signé avec nous le présent acte après
lecture faite. Dupont

D. Rigot

M. Dupont

10

Dussart
Louis Amelie

L'an mil huit cent soixante le seize février à deux heures du
soir, Pardevant nous Georges Etienne Lecomte, maire et officier
d'état civil de la Commune d'Anberville (Seine) ont comparu
M. M. Louis Maximin Dussart, âgé de vingt huit ans,
Marinier, et épouse Lebon, âgée de quarante un ans, Marins,
domiciliés à Paris, rue de la Harpe N° 5, lesdits deux ont déclaré qu'à
ce jour huit à une heure du matin, est née à bord du
bateau le Gabriel, en route au Canal St Denis, entre le
pont de Landy et l'île de la Cité, une fille, nommée
Dussart, après avoir entendu les lectures des déclarations
qu'ils ont faites, lesdits déclarations ont été lues et
signées par eux, et ont été lues et signées par nous, le
présent notaire, et par deux témoins, M. M. Charles Louis Auguste Cte, né à Anberville, âgé de
vingt ans, fils légitime de M. Auguste Cte, menuisier et de
Cécile Demougeon, Couturière. Le dit sieur Constant l'auteur de
la déclaration ont signé avec nous le présent acte après
lecture faite. Dussart

Dussart

M. Dussart

11
Privet

Marie Rose

L'an mil huit cent soixante le vingt quatre février à deux
heures du matin, Pardevant nous Georges Etienne Lecomte, maire et officier
d'état civil de la Commune d'Anberville, ont comparu M. M. Louis
Privet, âgé de trente six ans, menuisier, demeurant à Anberville, rue
de la Mairie, et épouse Marie Rose, âgée de trente ans, demeurant à Anberville, rue
de la Mairie, lesdits deux ont déclaré qu'à ce jour quatre heures du
matin, est née à Anberville, rue de la Mairie, une fille, nommée
Privet, après avoir entendu les lectures des déclarations
qu'ils ont faites, lesdits déclarations ont été lues et
signées par eux, et ont été lues et signées par nous, le
présent notaire, et par deux témoins, M. M. Charles Louis Auguste Cte, né à Anberville, âgé de
vingt ans, fils légitime de M. Auguste Cte, menuisier et de
Cécile Demougeon, Couturière. Le dit sieur Constant l'auteur de
la déclaration ont signé avec nous le présent acte après
lecture faite. Privet

12

Sallard
Louis
Cecile

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

Trois

Privet, né à Anberville, rue de la Mairie, âgé de
trente six ans, menuisier, demeurant à Anberville, rue
de la Mairie, et épouse Marie Rose, âgée de trente ans,
demeurant à Anberville, rue de la Mairie, lesdits deux ont
déclaré qu'à ce jour quatre heures du matin, est née à
Anberville, rue de la Mairie, une fille, nommée
Privet, après avoir entendu les lectures des déclarations
qu'ils ont faites, lesdits déclarations ont été lues et
signées par eux, et ont été lues et signées par nous, le
présent notaire, et par deux témoins, M. M. Charles Louis Auguste Cte, né à Anberville, âgé de
vingt ans, fils légitime de M. Auguste Cte, menuisier et de
Cécile Demougeon, Couturière. Le dit sieur Constant l'auteur de
la déclaration ont signé avec nous le présent acte après
lecture faite. Privet

Privet

L'an mil huit cent soixante le vingt quatre février à deux heures
du matin, Pardevant nous Georges Etienne Lecomte, maire et officier
d'état civil de la Commune d'Anberville (Seine) ont comparu M. M. Louis
Privet, âgé de trente six ans, menuisier, demeurant à Anberville, rue
de la Mairie, et épouse Marie Rose, âgée de trente ans, demeurant à Anberville, rue
de la Mairie, lesdits deux ont déclaré qu'à ce jour quatre heures du
matin, est née à Anberville, rue de la Mairie, une fille, nommée
Privet, après avoir entendu les lectures des déclarations
qu'ils ont faites, lesdits déclarations ont été lues et
signées par eux, et ont été lues et signées par nous, le
présent notaire, et par deux témoins, M. M. Charles Louis Auguste Cte, né à Anberville, âgé de
vingt ans, fils légitime de M. Auguste Cte, menuisier et de
Cécile Demougeon, Couturière. Le dit sieur Constant l'auteur de
la déclaration ont signé avec nous le présent acte après
lecture faite. Privet

Privet

L'an mil huit cent soixante le vingt quatre février à deux heures
du matin, Pardevant nous Georges Etienne Lecomte, maire et officier
d'état civil de la Commune d'Anberville (Seine) ont comparu M. M. Louis
Privet, âgé de trente six ans, menuisier, demeurant à Anberville, rue
de la Mairie, et épouse Marie Rose, âgée de trente ans, demeurant à Anberville, rue
de la Mairie, lesdits deux ont déclaré qu'à ce jour quatre heures du
matin, est née à Anberville, rue de la Mairie, une fille, nommée
Privet, après avoir entendu les lectures des déclarations
qu'ils ont faites, lesdits déclarations ont été lues et
signées par eux, et ont été lues et signées par nous, le
présent notaire, et par deux témoins, M. M. Charles Louis Auguste Cte, né à Anberville, âgé de
vingt ans, fils légitime de M. Auguste Cte, menuisier et de
Cécile Demougeon, Couturière. Le dit sieur Constant l'auteur de
la déclaration ont signé avec nous le présent acte après
lecture faite. Privet

Privet

Privet

20
Chierry
Marie Henriette

Devant Constaté, Suivant l'acte, les Déclarants ont signé avec nous le
présent acte après lecture faite.
L'an mil huit cents dix-neuf le quinze Mars à dix heures du
matin, Pardevant nous Georges Étienne Lemaire, maire et officier d'état
civil de la commune d'Aubervilliers (Seine) ont comparu M. M. Louis
Antoine Latour, âgé de quarante deux ans, marié et père de famille
Baudier, âgé de trente huit ans, garçon Champêtre, tous deux
Domiciliés à Aubervilliers, nous présentés et déclarés ci après nommés,
lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à dix heures du matin, est
née à Aubervilliers, rue de la République n° 58, l'enfant
Marie Henriette Chierry, née à Paris, deuxième arrondissement,
âgée de un an neuf mois et vingt deux jours, fille de Étienne
Chierry, Américain demeurant à Paris et épouse non dénommée. La lecture
faite et déclaration qu'elle a été acalée par le nourrice, les déclarants
ont signé avec nous le présent acte.

Baudier Latour

21
Gignette
Louis Honorine

L'an mil huit cents dix-neuf le seize Mars à trois heures
du matin, Pardevant nous Georges Étienne Lemaire, maire et officier
d'état civil de la commune d'Aubervilliers (Seine) ont comparu
M. M. Leonard Jaquez, propriétaire, âgé de soixante deux ans, et
Christophe Elai Degrand, cultivateur, âgé de cinquante sept ans, tous
deux Domiciliés à Aubervilliers, lesquels ont déclaré ci après nommés,
lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à trois heures du matin, est
née à Aubervilliers, au domicile de son père et mère, l'enfant Marie
Gignette, née à Aubervilliers, âgée
de un an dix mois et vingt jours, fille de Étienne et Joseph Jaquez.
La lecture faite est le Dénoué Constaté Suivant l'acte, les
déclarants ont signé avec nous le présent acte, à
l'exception de M. Jaquez qui a déclaré ne savoir signer ni
signer de ce requérant.

de grade

22
Bonneau
Jean Louis

L'an mil huit cents dix-neuf le vingt Mars à une heure du
matin, Pardevant nous Georges Étienne Lemaire, maire et officier d'état
civil de la commune d'Aubervilliers (Seine) ont comparu M. M.
Louis Christophe Bonneau, Condémné, âgé de trente huit ans, et
Louis Bonneau, menuisier, âgé de vingt deux ans, lesquels
nous ont déclaré qu'aujourd'hui à une heure du matin, est
née à Aubervilliers, au domicile de son père et mère, l'enfant
Jean Louis Bonneau, âgé de un an neuf mois et vingt deux jours, fils de
Jean Louis Bonneau, employé communal, et de Marie Victoire Scherck.

23
Bonneau
N° Boyard

183
Cinq
L'an mil huit cents dix-neuf le vingt quatre Mars à dix heures du
matin, Pardevant nous Georges Étienne Lemaire, maire et officier d'état civil
de la commune d'Aubervilliers (Seine) ont comparu M. M. Louis
Christophe Bonneau, âgé de cinquante deux ans, marié et père de famille,
Christophe Degrand, âgé de cinquante sept ans, tous deux Domiciliés à
Aubervilliers, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à dix heures du
matin, est née à Aubervilliers, au domicile de son père et mère, l'enfant
Marie Geroy, mariée et mère de famille, âgée de soixante deux ans et
deux jours, née à Chilly (Seine) d'un mari et d'une femme Boyard et
fille de son père Jean Geroy, et de sa mère Anne Agnès Paré. La lecture
faite et déclaration qu'elle a été acalée par le nourrice, les déclarants
ont signé avec nous le présent acte.

Degrand Geroy

24
Boudier
Guillaume

L'an mil huit cents dix-neuf le vingt sept Mars à une heure du
matin, Pardevant nous Georges Étienne Lemaire, maire et officier d'état civil de la
commune d'Aubervilliers, ont comparu M. M. Barthélemy Philippe
Boudier, âgé de cinquante sept ans, cultivateur, et Pierre Abraham
Boudier, cultivateur, tous deux Domiciliés à Aubervilliers, lesquels nous
ont déclaré qu'aujourd'hui à une heure du matin, est née à Aubervilliers, au domicile de son père et mère, l'enfant
Guillaume Boudier, journalier, né à Aubervilliers, âgé de
soixante ans, onze mois et vingt jours, fils de Marie Marguerite
Lemaire et de son fils légitime et défunt Louis Guillaume Boudier
et de Marie Geneviève Samarene. La lecture faite et déclaration qu'elle a été
acalée par le nourrice, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, à
l'exception de M. Boudier qui a déclaré ne savoir signer ni
signer de ce requérant.

25
Enfants
Jean Victor

L'an mil huit cents dix-neuf le vingt huit Mars à midi, Pardevant
nous Georges Étienne Lemaire, maire et officier d'état civil de la commune
d'Aubervilliers, ont comparu M. M. Pierre Étienne Lemaire, restaurateur, âgé
de quarante sept ans et son fils Louis Boudier, garçon Champêtre, âgé de
vingt deux ans, tous deux Domiciliés à Aubervilliers, lesquels nous ont
déclaré qu'aujourd'hui à midi, est née à Aubervilliers, au domicile de son père et mère, l'enfant
Jean Victor Boudier, âgé de un an neuf mois et vingt deux jours, fils de
Jean Victor Boudier, employé communal, et de Marie Victoire Scherck.

Name
 Lyons H. Baudier N. Mair

26
Fonder
Pierre Joseph.

Un mil huit cent soixante le Breton n'est a deux heures
du matin, Pardessus nous, Georges Étienne Leclerc, maire et
officier d'état civil de la commune d'Auberville (Seine) ont
comparu M. M. Roux Roadier, gendre Chaufette et j'ai
Étienne Leclerc, restaurateur, le premier, âgé de trente six ans,
et le second de quarante six ans, tous deux domiciliés à
Auberville, nous parant de l'acte ci-après nommé, lequel
nous ont déclaré qu'il y a dix heures du jour, est arrivé à
Auberville un individu de la commune de Mairie Gauthier, au
domicile de M. M. Fonder s'adressant, l'enfant j'ai Joseph
Fonder, né à Paris (dix-neuf ans d'âge), âgé de deux
mois et deux jours, fils de Marie Fonder, domestique
et de sa mère non nommée. Le dit acte constaté suivant les
dix-neuf ont signé avec nous le présent acte après lecture
faite.

Lienye J. Baudier N. Mor
min

27
Hiedenkoller
Augustini.

28
Ebel
Mio

29
Andenbrücke
Albertine.

30
Berb
Marie
P. Lucas

Six



Wiedenboller
Dumas

Si au milieu d'une disputation vint le coup de pince à l'empereur du
Madin, baronnet pour Georges Steiner Demare, marié à officier d'état civil
de la Commune de Cambes-sur-Orne (Seine) dont Compagnon M. Louis Boudier
Garde Champêtre, âgé de trente et une ans est Jacques Bernardin, Cardonnier,
âgé de cinquante ans, tous deux domiciliés à Cambes-sur-Orne, non parant.
De suite et après avoir vu les Quatre uns ou les quatre autres à l'acte de mariage
On finit cette cérémonie à Cambes-sur-Orne, entre un flâneur très, et d'ailleurs ne
des jureurs mais, souffrant de malade, et à l'acte de mariage (Seine) âgé de
vingt-neuf ans et vingt ans pour, fils légitime de Jean Georges Eschler,
Marion, âgé de vingt et une ans et de Marie Josèphe, son épouse,
garmentier, âgé de trente-huit ans. Ce contrat fut M. Boudier assis
signé par Bernardin Ayant dit leur uelle avoir eu à requies -
Conformément à l'article 4.

A Bowdler

J'ai vu huit Cens soussignés le vingt six avril à Notre Dame
d'Orléans, Pardevant nous Georges Edouard Desmarre, maire et officier d'état
civil de la Commune d'Aubervilliers, aux Comparses M. M. Louis Boudieu,
gérant Champêtre âgé de trente six ans et Jean Baptiste Maudubroncké,
bourgeois, âgé de trente cinq ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, les
premiers nous jurant sur la honneur, par de l'a Dispute Ce après nous mis le
quel nous ont déclaré que hier à onze heures D'après est intervenu à
Aubervilliers, au domicile de son père et mère, Jean Desmarre M. L., le fils
Albertine Maudubroncké, née à Aubervilliers, âgée de six mois et plus
légitième de Maudubroncké, desquels déclarant sur nous me et mes
Pardevant Desmarre. le dit sixième Oustant suivants Saisi, M. Boudieu a
seul signé avec M. M. Maudubroncké ayant déclaré sur la qu'on
de la signification, les documents à Saisi, le tout après lecture faite.

Baudiers

Il en mil huit cent soixante et dix-sept mars 1867, par le Juge
Président nous Georges Etienne Demary, maire et officier d'Etat civil de la
Commune d'Arbervilliers (Seine) soussigné Comparu M. M. Laurent -
Pérot, âgé de vingt-cinq ans, célibataire, demeurant à Arbervilliers
passage de l'union, Et Etienne Koutylev, âgé de vingt-neuf ans,

31
Prosperin
Elisabeth fr. Boule

Je soussigné, demeurant à Aubervilliers, déclare que le mariage de M. Prosperin et de Mlle Elisabeth fr. Boule a été célébré le 24 Mars 1840, à l'âge de vingt ans, par M. le Maire de la commune d'Aubervilliers, en présence de M. le Curé de la paroisse, et de M. le Procureur de la commune. Lesdits époux ont été déclarés légitimes par le Tribunal de la Seine, le 24 Mars 1840, et ont été inscrits au registre de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, le 24 Mars 1840.

Locas Kottzler

Je soussigné, Cécile, épouse de M. Prosperin, déclare que le mariage de M. Prosperin et de Mlle Elisabeth fr. Boule a été célébré le 24 Mars 1840, à l'âge de vingt ans, par M. le Maire de la commune d'Aubervilliers, en présence de M. le Curé de la paroisse, et de M. le Procureur de la commune. Lesdits époux ont été déclarés légitimes par le Tribunal de la Seine, le 24 Mars 1840, et ont été inscrits au registre de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, le 24 Mars 1840.

Boudier

32
Infante
Grenette Charles Rie.

Je soussigné, Cécile, épouse de M. Prosperin, déclare que le mariage de M. Prosperin et de Mlle Elisabeth fr. Boule a été célébré le 24 Mars 1840, à l'âge de vingt ans, par M. le Maire de la commune d'Aubervilliers, en présence de M. le Curé de la paroisse, et de M. le Procureur de la commune. Lesdits époux ont été déclarés légitimes par le Tribunal de la Seine, le 24 Mars 1840, et ont été inscrits au registre de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, le 24 Mars 1840.

Boudier

33
Mannier
Anne Marguerite
et David.

Je soussigné, Cécile, épouse de M. Prosperin, déclare que le mariage de M. Prosperin et de Mlle Elisabeth fr. Boule a été célébré le 24 Mars 1840, à l'âge de vingt ans, par M. le Maire de la commune d'Aubervilliers, en présence de M. le Curé de la paroisse, et de M. le Procureur de la commune. Lesdits époux ont été déclarés légitimes par le Tribunal de la Seine, le 24 Mars 1840, et ont été inscrits au registre de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, le 24 Mars 1840.

34
Levasseur
Louis Josephine

Je soussigné, Cécile, épouse de M. Prosperin, déclare que le mariage de M. Prosperin et de Mlle Elisabeth fr. Boule a été célébré le 24 Mars 1840, à l'âge de vingt ans, par M. le Maire de la commune d'Aubervilliers, en présence de M. le Curé de la paroisse, et de M. le Procureur de la commune. Lesdits époux ont été déclarés légitimes par le Tribunal de la Seine, le 24 Mars 1840, et ont été inscrits au registre de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, le 24 Mars 1840.

Demars Demars

35
Bonne
Jean Baptiste

Je soussigné, Cécile, épouse de M. Prosperin, déclare que le mariage de M. Prosperin et de Mlle Elisabeth fr. Boule a été célébré le 24 Mars 1840, à l'âge de vingt ans, par M. le Maire de la commune d'Aubervilliers, en présence de M. le Curé de la paroisse, et de M. le Procureur de la commune. Lesdits époux ont été déclarés légitimes par le Tribunal de la Seine, le 24 Mars 1840, et ont été inscrits au registre de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, le 24 Mars 1840.

Bonne Levasseur

36
Golin
Mre Elisabeth Marie Conise

L'an mil huit cents soixante dix sept le vingt six mai à dix heures Du matin, Passants nous Georges Etienne Demars, maire et officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers (Seine) sous Compromis M. M. Pierre Etienne Lamy, age de quarante six ans, restaurateur et Alexandre Cesar Othe, marchand de nouveautés, age de trente huit ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, nous parant de la défunte ci après nommée, les quels nous ont déclaré que ce jour même à sept heures du matin est accouché à Aubervilliers, au domicile de son père et mère, me et sans moi Rose Estelle Marie Denis Golin, Cœurmine, Célibataire, née à Paris (Seine) age de dix ans et quatre mois des Epoux Lamy, fille légitime de Pierre Jean Baptiste Golin, garce Champêtre et de Rose Estelle Denis, le tout devant Constaté. Suivant l'acte des déclarants et de l'acte de naissance de l'enfant, acte après lecture faite.

Plus de l'acte

[Signature]

37
Chardon
Sylvain

L'an mil huit cents soixante dix sept le vingt six mai à dix heures Du matin, Passants nous Georges Etienne Demars, maire et officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers (Seine) sous Compromis M. M. Jean Baptiste Lallot, age de quarante six ans, garçon, demeurant à Aubervilliers et Mathieu Charles Chardon, le premier gendre et le second fils de la défunte ci après nommée, les quels nous ont déclaré, que ce jour même à dix heures du matin est accouché au domicile de M. Lallot, premier déclarant, d'un enfant à Aubervilliers, rue de la Grande Chemise n° 77 le jeune Sylvain Chardon, age de soixante dix ans et demi sans profession, né à Mailly (Haute Vienne) en son vivant domicilié à St Salpêtre la femme, (Haute Vienne) agée de soixante dix ans, le tout devant Constaté. Suivant l'acte des déclarants et de l'acte de naissance de l'enfant, acte après lecture faite.

Chardon, Lallot

[Signature]

38
Doux
Louis Frédéric Etienne

L'an mil huit cents soixante dix sept le vingt six mai à dix heures Du matin, Passants nous Georges Etienne Demars, maire et officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers (Seine) sous Compromis M. M. Julien Etienne Puyot, propriétaire, age de cinquante quatre ans et Jean Joseph Doux, marchand de vin, age de trente six ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, nous parant de la défunte ci après nommée, les quels nous ont déclaré que ce jour même à dix heures du soir, est accouché à son domicile à Aubervilliers, rue de la rue n° 13, Louis Frédéric Etienne Doux, Cœurmine, née à Aubervilliers, age de vingt quatre ans quatre mois des Epoux Puyot, Célibataire, fils légitime de Jean Etienne Doux et de Marie Anne David, propriétaires à Aubervilliers, le tout devant Constaté. Suivant l'acte des déclarants et de l'acte de naissance de l'enfant, acte après lecture faite.

39
Bébuterne
Mme Conventuelle

183
L'an mil huit cents soixante dix sept le vingt six mai à dix heures Du matin, Passants nous Georges Etienne Demars, maire et officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers (Seine) sous Compromis M. M. Honoré Boudier, garce Champêtre, age de trente huit ans et Jean Puyot, marchand de vin, age de cinquante quatre ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, nous parant de la défunte ci après nommée, les quels nous ont déclaré que ce jour même à dix heures du matin, est accouché à son domicile à Aubervilliers, rue de la rue n° 13, Louis Frédéric Etienne Doux, Cœurmine, née à Aubervilliers, age de vingt quatre ans quatre mois des Epoux Puyot, Célibataire, fils légitime de Jean Etienne Doux et de Marie Anne David, propriétaires à Aubervilliers, le tout devant Constaté. Suivant l'acte des déclarants et de l'acte de naissance de l'enfant, acte après lecture faite.

Boudier

[Signature]

40
Bébuterne
Mme Conventuelle

L'an mil huit cents soixante dix sept le vingt six mai à dix heures Du matin, Passants nous Georges Etienne Demars, maire et officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers (Seine) sous Compromis M. M. Auguste Victor Boudier, maître menuisier, age de vingt quatre ans et Auguste Pierre Walther, facteur de lettres, age de vingt quatre ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, nous parant de la défunte ci après nommée, les quels nous ont déclaré que ce jour même à dix heures du matin, est accouché à son domicile à Aubervilliers, rue de la rue n° 13, Louis Frédéric Etienne Doux, Cœurmine, née à Aubervilliers, age de vingt quatre ans quatre mois des Epoux Puyot, Célibataire, fils légitime de Jean Etienne Doux et de Marie Anne David, propriétaires à Aubervilliers, le tout devant Constaté. Suivant l'acte des déclarants et de l'acte de naissance de l'enfant, acte après lecture faite.

Boudier, Walther

[Signature]

41
Bébuterne
Mme Conventuelle

L'an mil huit cents soixante dix sept le vingt six mai à dix heures Du matin, Passants nous Georges Etienne Demars, maire et officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers (Seine) sous Compromis M. M. Pierre Etienne Lamy, age de quarante six ans, restaurateur et Alexandre Cesar Othe, marchand de nouveautés, age de trente huit ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, nous parant de la défunte ci après nommée, les quels nous ont déclaré que ce jour même à dix heures du matin, est accouché à son domicile à Aubervilliers, rue de la rue n° 13, Louis Frédéric Etienne Doux, Cœurmine, née à Aubervilliers, age de vingt quatre ans quatre mois des Epoux Puyot, Célibataire, fils légitime de Jean Etienne Doux et de Marie Anne David, propriétaires à Aubervilliers, le tout devant Constaté. Suivant l'acte des déclarants et de l'acte de naissance de l'enfant, acte après lecture faite.

43
Gignone
tictor hypotites.

44
Mirjolez
Leon-adolphe.

L'an mil huit cents soixante et dix le cinq juin à dix heures du
 matin, Pardevant nous Georges Etienne Lemaire, maire et officier
 d'état civil de la commune d'Aubervilliers (Seine) soussigné
 M. A. Louis Boudier, garde Champêtre, âgé de trente huit ans,
 et Jean Cudry, âgé de cinquante sept ans, (journalier), tous
 deux domiciliés à Aubervilliers, lesdits deux parents et le
 second père du défunt ci après nommé, les quatre nous ont déclaré
 qu'aujourd'hui à quatre heures du matin est décédé André Marie
 Dorey père d'un d'Aubervilliers, d'un âge de 41 ans et
 qu'il est Jean Eugene Cudry, âgé de dix ans nous avons eu cinq & cinq
 jours, ne s'est vu en Gambier, septième arrondissement, fils de
 Jean Cudry, deuxième déclarant du défunt et de Marguerite
 Berthier. Le dit d'eu constate sur acte de la déclaration
 ont signé avec nous les présents acte après lecture faite

Endes J. Baudier

L'an mil huit cent soixante le Cinq Juin à une heure d'après -
midi devant nous Georges Sébastien Demar, maire et officier Public ci-dessus
Commune d'Aubervilliers, (Seine) ont comparu M. J. Jacques -
Baudier, Cordonnier, âgé de cinquante ans et son fils Henry Baudier,
journelier, âgé de cinquante quatre ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers
notamment du département d'après nous, lesdits Jacques Baudier et son
fils Henry Baudier, de nation et de résidence au domicile desdits Jacques
Baudier, rue Charbon No 20 Victor Hippolyte Grignon, âgé de cinquante
trois ans, et d'Aubervilliers, fils légitime de Pierre Nicolas Grignon
et de Victorine Gervaise Carrey Journaliers. Le dit acte constaté -
l'existence de loi, nous avons toutes signé, M. Baudier et son fils
ayant tous deux déclaré ne savoir écrire ni signer de ce requi -
est formellement à l'abri de toute après lecture faite. J. Baudier

J'ai eu avec cette brigande le 14 Juin, à 10 h. heure, Darnat, (Pardou
 Boas Georges Étienne Darnat, maire et officier d'état civil de la
 Commune d'Aubervilliers (Seine) sous le nom de M. Adolphe
 Noizollet, age de vingt ans, fils de M. Adolphe
 Georges Champêtre, age de trente huit ans, Boas avec Darnat et
 Aubervilliers, le premier père et le second non parent du Darnat.

45
Lung
Christine fe. felix.

46
Cromie
Josine Eugenie

47.
Bonneau
L'abbé Louis Armand

[illegible][illegible]

J'ai mis huit cents cinquante le vingt^e juin à midi, l'ordonnance de
George & Marie Dumas maire en office d'état civil de la Commune -
D'Aubervilliers (Seine) onto Compere P. M. Jaurana Josim app. et septante
sept ans, genre @ sangléte et jay une Bernadin, Pommier app. et

Q48
Sanglois
Marie Angélique
fe. Bozde.

Barney Duran

49
Felix
Dean

H. Bouquier

J'annuit hier avec solennité le vray & légitime
 héritier de la succession de Georges Étienne Demare, maie
 officier d'état civil de la Commune d'Aubervilliers (Seine)
 Compars M. M. Henri Demoussaux, âgé de trente-neuf ans,
 demeurant à Aubervilliers, rue aux Herbes, n° 10 & Charles Hippolyte
 Jacques dit Boitevin, âgé de vingt-trois ans, garçon marié et
 demeurant à Aubervilliers, susdite, rue aux Herbes, le premier époux de
 son père et de sa mère ci-après nommé, les deux sous-écrits de
 la commune d'Aubervilliers, en vertu d'un acte de mariage
 que ce jour lui a été présenté, en vertu duquel mariage
 a été célébré Jacques dit Boitevin, Canturière, et de Marie Anne
 Demoussaux, âgée de trente-neuf ans, d'aujourd'hui cinq jours, épouse
 de M. Demoussaux, premier déclarant et père de Joseph Jacques
 dit Boitevin et de son fils Elisabeth Genevieve Dupont. Le dit
 Co-écrité d'aujourd'hui les déclarations ont été faites au greffe
 de la commune d'Aubervilliers, le 1^{er} jour de mai 1841.

Demonceaux
L'an mil huit cent soixante le vingt quatre juin à dix heures du
matin, Pardevant nous Georges Etienne Demars, maire et officier d'état civil
de la Commune d'Auberville (Seine) ont comparu M. le Juge
Le Bonil, âgé de quarante cinq ans, gardien de butte, au fort
d'Auberville et Pierre Auguste Mary, âgé de trente deux ans,
portier configné au fort d'Auberville, y amenant, les quel-
les ont présenté un enfant sans vie d'un sexe masculin, —
déclarant qu'il est fils de Le Bonil premier déclarant, d'un nom
et de Rose Bailard, sœur de son père, sans profession, âgée de trente-
cinq ans laquelle dit enfant est sorti d'elle au sein de sa mère au
domicile conjugal, ce jour lui à quatre heures et demie du matin.
Des quelle déclaration et présentation nous avons dressé le présent
acte dont nous avons donné lecture aux comparus qui ont
signé avec nous.

[illegible]

195

Infants
Presented Saw the

Il m'est fait. Ces deux autres se signent avec à dix heures du matin.
Présentant nous, Georges etienne Demare, maire et officier d'état civil
de la Commune d'Aubervilliers (Seine) ont comparu M. Jean Thomas,
âgé de quarante un ans, Baschaud de vint et Jacques Schmitt
âgé de quarante un an, Journalier, tous deux domiciliés en la
Commune d'Aubervilliers, au lieu dit la Cité de Nord, Georges
Nicolas Marie, les Quatre nous ont présenté un enfant sans vie,
d'un sexe masculin, déclarant qu'il est fils de M. Thomas
premier Déclarant usomme et de Marie Estlin, second
Déclarant de vint, âgé de trente six ans, même commune et qu'il
est mort. D'après cela nous, au Domicile Conjugal, hier à une
heure du matin. Sur quelle Déclaration et présentation nous
avons dressé le présent acte Double nous a été donné lecture
aux Comparans qui l'ont signé avec nous. p. 1

Thomas

H. Schmidt

Wm. J. May

59
Cinten mori
p. Thomas

Vous mil huit cents soixante et seize avant le dix heures et
 demie du matin, Paroissant nous Georges Desjardins Desmar-
 traire et officier d'état civil de la Communauté d'Anvers-sur-
 (Seine) au Campain, N. B. Jean Etienne Marchand ve-
 nant, âgé de quarante un ans et Jacques Schmitt,
 Joursuier, âgé de quarante ans, tous deux domiciliés en la
 Communauté d'Anvers-sur-
 (Seine) dit le Citi. Desmar, paray
 Nicolas Marie, les Quels nous ont déclaré que ce jourd'hui à
 14 heures du matin est décédé à son domicile à
 Anvers-sur-
 (Seine), Citi Desmar, paray Nicolas Marie, Marie
 Cointon, Marchand Desjardins, âgé de trente six ans, né à
 Quersuys (Rente) de père et N. Etienne Joursuier
 et fille de Anselme Cointon et de Anne Catherine Boen-
 le dit Decedé constant surant selon les Déclarations ont signés au
 nous le présent acte après lecture faite.

Thomas

J. Schmitt

[Handwritten signature]

60
Enfants
Présents l'au die.

Il a un huit cents soixante et dix ans avec trois heures d'après
Rédacteur est Georges Étienne Demers, Maire et officier d'état
Civile de la Commune d'Arbervilliers, est comparu M. Stanislas
Laurent Honoré Polisson, Cultivateur âgé de vingt trois ans, & Honoré
Boudier, Garçon Champêtre, âgé de trente sept ans, Coq sans
Domicile à Arbervilliers, le premier jure le second non jure et
lequel ce après indiqué, lesquel ont présenté un enfant mâle
Dolce masculin, Déclarant qu'il est fils de M. Polisson premier
Déclarant susnommé et de madame Louise Desmarches, son épouse,
Cultivateur, âgé de vingt cinq ans, même Demeure et qu'il est sorti du

Donc cette terre Anthonis conjugal, me fut un grand Dofce
 Nob, hier à l'Empire de la fin. Les autres Déclaration
 et la Déclaration nous avons donc le présent état de
 nous donne lecture aux Compagnons qui sont signés avec
 N.

Poisson

At Baudier

61
Bolusset
françois

J'ai eu cent deux cents cinquante les cinq Grands avocats & mes confrères Du-
masin, Pédérant un autre Dumas adjoins au barreau de la Commune
d'Ambervilliers (Seine) remplissant par délégation l'office public des
États Civils, avec Dumartin Jean Marie Bolassat, âgé de quarante six ans,
Cartonnier et Benoit Bolassat, âgé de quarante trois ans, Cartonnier
Corps sans Domicile à Ambervilliers, fils du Défunt ci-après nommé, le
quel nous ont déclaré que Ajouté moi à Louis Dumas Dumasin est
Décédé à son domicile à Ambervilliers, en l'an M^r 1^{er} janvier B. Bolassat,
leur profession, âgé de cinquante six ans sept mois et dix jours, né à
Charolles (Aube & Seine) sous sa première nommée Marie Bonnot &
époux en second mariée ce En seconde Walter et fils ce Jean Claude
Bolassat ex veuve Buty. Le Dix-Vingt-cinq mille huit cent soixante
les Déclarants ont signé avec nous les présents acte après lecture faite.

Bahmet

Bolusset

De maring

62
Ettinghof-
haus Victorine;

[illegible]

H. Bowdler

Demar.

63.
Proisin
mit Leder

J'ai un cent-cents cinquante le vingt dix août à dix heures
Du matin, J'adressant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de
la Commune d'Aubervilliers, (Seine) empruntant par délégation le
pouvoir d'officier public de l'état civil, sans Coordonner M. M. —
Général Alexandre Boivin, âgé de vingt-cinq ans, marié et fatigué
et Jeanne Dubouche, âgée de quarante-cinq ans, Coulanges, bon cœur.
Domicile à Aubervilliers, le premier père et le second non parent de
l'enfant ci après nommé, les deux nous ont déclaré que regardant

64
Eugène
Eugène

65.
Serassier
Marie-Félicité
Legendre.

À dix heures du matin, est venue à Aubervilliers, par le train n° 34
enfants Cécile, Jules Boissin, né à Paris (jeune) âgé de
moins de dix ans, fils de M. Boissin, greffier.
Déclarant et ad. Cécile Boissin, sous-joint, le dit
dieu Coostale, suivant les déclarations sous-jointes, a signé
le présent acte après lecture faite.

Boissin Demar
Lambouey adjoint

À un mil huit cent, cinquante et sept heures du
matin, Pardevant nous Nicolas Demar, adjoint au Maire de la
Commune d'Aubervilliers, remplissant par délégation les fonctions d'officier
public et état civil, aux Compagnons M. M. : Honoré Boudier, gendre
Champêtre, âgé de trente-huit ans et Jules Boissin, endormi,
âgé de cinq ans et quatre ans, pour avec Dominique d'Aubervilliers,
non parent du défunt, ci-après nommé, les quels ont déclaré que
hier, à sept heures du soir, est décédé au domicile de sa mère à
Aubervilliers Monsieur Boissin, âgé de moins de dix ans, fils de
Eugène, né à Aubervilliers, âgé de trois ans, fils de
Mlle Legendre, Journalière et épouse non déclarée. Le
dit acte constaté suivant les déclarations Boudier et ad.
signé avec nous, M. Boissin ayant été vu et lu par le
Conformément à la loi, le tout après lecture faite.

Boissin Demar
Lambouey adjoint

À un mil huit cent, cinquante et sept heures du
soir, Pardevant nous Nicolas Demar, adjoint au Maire de la
Commune d'Aubervilliers, faisant par délégation les fonctions
d'officier public et état civil, aux Compagnons M. M. : Pierre
Legendre, âgé de quarante-quatre ans, Cultivateur,
demeurant à Aubervilliers, et Jules Boissin, âgé de cinq ans
dix ans, tenancier, demeurant à St. Denis, rue Napoléon n° 15, bon
deux ans de la défunte ci-après nommée, les quels ont
déclaré que Marie-Félicité Serassier, Journalière, âgée de
soixante-quatre ans, née à Aubervilliers, veuve de Legendre
Barthélemy, en son vivant Domiciliée à Aubervilliers, est
la mère du défunt, mais sans parent de la défunte, ci-après
nommée, que les déclarations sont justifiées par la commune mais qui
paraît remonter à cinq jours. Le dit Dieu Coostale, suivant les
déclarations ont signé avec nous le présent acte après lecture
faite.

Boissin Demar
Lambouey adjoint

66.
Lambouey
Dominique Michel.

67
Cécile
Georges

68
Coluche
Charles Sylvestre.

À un mil huit cent, cinquante et sept heures du
soir, Pardevant nous Nicolas Demar, adjoint au Maire de la
Commune d'Aubervilliers, remplissant par délégation les fonctions
d'officier public et état civil, aux Compagnons M. M. : Jean
Legendre, âgé de vingt-huit ans, verrier, demeurant à Aubervilliers,
toute de l'heure n° 15, et Charles Legendre, employé
âgé de quarante-trois ans, docteur aux Aubervilliers, le premier
est le grand non parent de la défunte, ci-après nommée, les
quels ont déclaré que hier à onze heures du matin, est
décédé au domicile de sa mère, l'enfant Georges, âgé de
trois ans, né à Aubervilliers, fils légitime de M. Legendre
gendre de la défunte, ci-après nommée et ad. Catherine Legendre. Le dit
dieu Coostale, suivant les déclarations, M. Legendre a signé avec nous
M. Legendre ayant déclaré ne se savoir de Catherine Conformément
à la loi, le tout après lecture faite.

Legendre Demar
Lambouey adjoint

À un mil huit cent, cinquante et sept heures du
soir, Pardevant nous Nicolas Demar, adjoint au Maire de la
Commune d'Aubervilliers, remplissant par délégation les fonctions
d'officier public et état civil, aux Compagnons M. M. : Pierre
Legendre, âgé de vingt-huit ans, verrier, demeurant à Aubervilliers,
toute de l'heure n° 15, et Charles Legendre, employé
âgé de quarante-trois ans, docteur aux Aubervilliers, le premier
est le grand non parent de la défunte, ci-après nommée, les
quels ont déclaré que hier à onze heures du matin, est
décédé au domicile de sa mère, l'enfant Georges, âgé de
trois ans, né à Aubervilliers, fils légitime de M. Legendre
gendre de la défunte, ci-après nommée et ad. Catherine Legendre. Le dit
dieu Coostale, suivant les déclarations, M. Legendre a signé avec nous
M. Legendre ayant déclaré ne se savoir de Catherine Conformément
à la loi, le tout après lecture faite.

Legendre Demar
Lambouey adjoint

À un mil huit cent, cinquante et sept heures du
matin, Pardevant nous Nicolas Demar, adjoint au Maire de la
Commune d'Aubervilliers, remplissant par délégation les fonctions d'officier
public et état civil, aux Compagnons M. M. : Pierre Legendre, Cultivateur,
âgé de trente-huit ans, et Honoré Boudier, gendre
Champêtre, âgé de trente-huit ans, pour avec Dominique d'Aubervilliers,
le premier non parent de la défunte, ci-après nommée, les
quels ont déclaré que la première de la commune à une heure qu'il
ne peuvent préciser est décédé à son domicile, rue St. Denis à Aubervilliers.

70
Crotet
Michel Charles

Un anuit huit cents six pence la septuiesme d'octobre à dix heures du matin, pardevant nous George de la Roche, Juge de l'officier des vicars de la paroisse, adjoint au maire de la Communauté de la paroisse (Vieux) - remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil de la paroisse. Jean Gabriel L'auvergne, âgé de quarante-huit ans, marié, et armé de Brevet, âgé de vingt-huit ans, - Coiffeur, sans aucun domicile à Aubervilliers, le premier jour de l'année 1820. Voisin du défunt et âgé comme les deux autres ont déclaré qu'ils ont vu à quatre heures de jour est déposé à Aubervilliers, rue de Paris No. 2, au domicile de son père, le capitaine Auguste - Gabriel L'auvergne, né à Aubervilliers, âgé de un an et quatorze jours, fils de M. L'auvergne premier Restaurateur d'hommes et de Elisabeth Bernick, mariée, avec les noms Marie. Ledit sieur Constant déposé selon les déclarations signées avec nous le présent acte après lecture.

Bussong
 Demar
 L'auvergne
 adjoint
 Par an mil huit cents soixante sept le sept septembre à une heure d'après
 midi devant nous Nicolas Demar, adjoint au Maire de la commune de
 Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier
 public de l'état civil, aux Compagnons N. N. Etienne Michel Croquet, -
 âgé de cinquante ans et Louis Auguste Hyacinthe Croquet, âgé de
 trente six ans, tous deux entrepreneurs de batiments, domiciliés à
 Aubervilliers et fils d'Auguste Croquet nommé, les deux
 ont déclaré que ce jour lui à six heures du matin, est allé
 à son domicile à Aubervilliers, rue du Sandy N° 9, Michel Charles
 Croquet sans profession, âgé de six ans quatre ans, et a la présence
 (seine) N. N. de Marie Jeanne Treziers et fils un père et mère ont
 les déclarations ont pu nous indiquer les noms et prénoms. et lecture
 faite les déclarations ont été lues avec nous les présents, le dit
 présentement est régulièrement constaté.

Ground Ground, a Remain
upjoin

71
Schuster
Mathias Alfred

72;
Maréchal
Anne Virginie

73
Lottet
Pierre Joseph.

[illegible]

L'an mil huit cent soixante le dix septième à dix heures du matin
 Pardevant nous Nicolas Demard, adjoint au Maire de la Commune -
 d' Aubervilliers, remplissant par intérim la fonction d'officier -
 public cet état civil, avec Comparu M. M. Antoine Mareschal,
 Journalier, âgé de trente sept ans, Nicolas Guignol, âgé de -
 soixante trois ans, Cultivateur, deux veufs domiciliés à Aubervilliers.
 Le premier fils a été béni avec solennité et après nommée -
 les deux enfants ont déclaré que lui à dix heures et deux de -
 soir est dévot à son domicile à Aubervilliers, rue Charbon roy
 sous Mairie Mareschal, né à la Courneuve (Seine) âgé de -
 trente six ans, et moi et quinze jours, époux de Louis Constant -
 Guignol et fille légitime de feu Louis André Mareschal et de
 sous Joseph Laurence Mareschal. Le dit Dieu Constant -
 suivant lui, M. Mareschal premier déclarant a été signé avec
 nous, Quant à M. Guignol il a été signé en l'absence de ce dernier
 conformément à la loi.

Maréchal
De mar-
L'an mil huit. Cents six, anteq le Vongze septembre à Loz-
bourg Du matin, Tandeseut nous Nicolas Damaris, adpoué au Maire de
la Commune d'Auberivision, amptisicant par Délégation la fonction d'officier
public et l'état Civil, ont Comparu M. A. Pierre Louis Goutte, age de
Orrente quatre-vingt, Journalier, Demeurant à la Couronne (Vigne) Haut-
Rivier, age de Cinquante six ans, Jardinier propriétaire, Demeurant à
Auberivision, le premier Coasignement et le second avec le même
Vndefunt C'après avoir nommé les Quelzseux ont déclaré que bien à
vongze heures Du soir est Decedé a son Domicile d'Auberivision, un

Saint Louis Mo, Hier Joseph Crockett garçon d'auberge
 d'habitation, agit en Ecrite avec son cousin et son cousin, égaré au
 Louis Virginia McCarin et son fils baptisé avec Antoine Christophe
 Crockett et son fils Madame Louis Rivin. Le Dis-Prés Courtade
 Muisants talai, Le Rivin absent signé avec nous, quant à M.
 Crockett il a déclaré ne le savoir et ce requies, conformément à la
 loi, et tout après lecture faite.

De mar-
adjoint

Pivin

Y'au mit trois autres signataires le 17 aout 1870 a une heure du matin, l'adversaire nous Nicolas Demare, docteur en droit de la Commune d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil ont comparu M. Louis François Leclercq, Jadinier, age de trente six ans et Jean Baptiste Honoré Bonchea, proprietaire, age de cinquante six ans, deux nees d'habitants d'Aubervilliers, le premier fil et le second neveu parant de la Defunte Ci apres nous mis le quel nous ont declare que trois a sept heures et demie Du soir est decede a son domicile d'Aubervilliers, leur dit le defunt de mala droie apres d'Anna Fatureto, sans profession, agee de soixante seize ans et demie, - nee a Boarmont la Seine et marie avec Etienne Francois Leclercq, - et fils aine et mere dont les declares ont fait un compendieux acte nous et nous. En lecture faite les declares ont signe avec nous le present Acte.

Dubuisson Boncher Olmar
Cajon

J'ai mil huit cents soixante et deux le 20 septembre à deux heures.
 Dupin, Pardonant nous mettons Demars, d'après le vœu de la Commune
 d'Aubervilliers, (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public
 de l'état civil, avec Compagnon de la puer et une femme, Marchand de vin,
 âgé de quarante six ans et son honneur Bonduin, garde Champêtre, âgé de
 trente sept ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, les Quatre nous ont
 déclaré que ce jour'hui à quatre heures d'audience est intervenu au
 domicile de son père & mère, enfants alexandrine MOCHET,
 âgée de un jour, née à Aubervilliers, fille naturelle de Louis
 BOCHET, chauffeur au gaz et de Catherine Bourgeois, sans profession.
 Demursants à Aubervilliers c'est Demars, garçon Demars M.
 Lesdits deux constatés suivants celui le 20 septembre ont signé avec
 pour le premier acte après lecture faite

Lienye Hauding De Maro
 Edjoim

Pau mit huis te Contz, voigt antw. te nigt te 1^{er} septembre d' Cuij heeren Domini
 Paderans wunnicotay Vennard, adjoins au Baire vel Commune Vahervillien
 (hine) Paderbissant jaan d'elgation les fonctions d'officier public vel et al. d'el
 one Comparsa M^{rs}: Pierre Etienne Leuyed, Restaurateur age de quarante six ans
 als "Jeanne Benardine, Condornier, age de Cuij vante quatre ans, Ompe deus Domistat

Quinze

A' Babouvière, nous passons Dardaigne et après un mal, les quatre nous
ont déclaré que bien à coup l'ennemi est allé à son Gite
Dominate à Auberville, Gaston n'est pas tout Dor, c'est L'Honnête, Jean Baptiste -
Augustin Lepeccq, Robert aux basins, âgé de trente ans, ni à Saint -
Eugène (Calvados) âgé de dix-huit ans, marié, sans autre remarque,
le dit René Curstet lui-même, M. Lemoyne à tout sujet avec son M.
Renard ayant une maison dans le village, se croyant, conformément à la loi, tel que -
après lecture faite.

Deuxième

Demary adjoint

Leino

L'an mil huit cent soixante-sept le vingt deux septembre à huit heures du
 matin, Pardevant nous notaire Demare, adjoint au maire de la commune de
 Aubervilliers, remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état
 civil, ont comparu M. le sieur Jean Baptiste Polin, âgé de soixante quatre ans, le premier Marié et
 le second D'abord à tous deux domiciliés à Aubervilliers, lesquel deux ont
 déclaré que le jour d'aujourd'hui à sept heures du matin, ils se sont mariés
 devant eux, en présence de M. Demare, l'un d'eux, l'autre de M. le sieur
 François Chénave, âgé de huit mois et quatorze jours, né à Paris, rue de
 Cinq Diamants (treizième arrondissement) fils légitime de François Chénave
 et de Philomène Marie de la Colombe, journalière, demeurant à Paris -
 au dit, rue de Cinq Diamants, le dit sieur Constable suivant l'acte, les
 déclarants ont signé avec nous le présent acte, affirmatif véritablement
 par eux fait, l'un de nous a parent de l'autre.

Leino- ~~poliz~~ Debian
adjoint

L'an mil huit cents cinquante le vingt sept septembre à une heure d'après-
midi des auts nous Nicolas Camaret, adjoint au Maire de la Commune d'Anbermerin,
(deux) remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil
sans Coadjuteur. M. N. Louis Joseph Grisard, Maire nous a remis après ses
quarante trois ans et six mois d'âge, Charles Champêtre, âgé de trente
huit ans, demeurant sous ceuf à Anbermerin, non parvenu à l'âge de la majorité
ci après nommé, les quels nous ont déclaré que aujourd'hui à dix heures
du matin cote d'écuse d'Anbermerin, une jeune Foy, au domicile de son
père, l'enfant Victor Chenot, né à Anbermerin, âgé de dix huit
jours, fils de Charles Chenot, le père, et de Jeanne Desjardins
la mère, nous a été présenté. Nous avons vu et touché l'enfant et nous le
présentons avec l'acte après lecture faite. p.

Gräve H. Ruding Seman.

Y en eut huit cents vingt-cinq le vingt-cinq septembre à huit heures
du matin, l'adversaire nous venant de Comarg, adjoint au Maire de la
Commune d'Arbervilliers (Seine) pour lui faire une délégation de fonction
officielle publique et légale, avec comparant de son Pléthmann, adjoint
de vingt quatre ans, formateur de son Henry Lamarre, Ciffier, adjoint

77
Chenevra
Pierre François

© 78
Kenot
Victor.

79
Guthmann
Mathilde.

74
Paturez
Jeanne Anne
v. Dubuisson

75.
Kocher
Alexandrin

76
Repecq
Jean Baptiste Augustin.

80
Kantil
Molanie Colinef.

Cinquante quatre ans, Comp. sans Domicile à Aubervilliers de
premier ordre de la Seine non parente et n'ayant eu aucune
desquelles nous ont déclaré que hier à quatre heures et demie du
soir est décédé Aubervilliers, rue St-maur n° 26, au domicile de son
gutsman, après un an et quatre jours, né à Paris, ancien
amouilleux, fille de Philippe Gutsman et de sa femme
désignée. Le dit Constaté devant talai M. Gutsman assésigné
avec nous, M. Camarad ayant déclaré n'êtré pas de la région
Conformément à talai lesdits après lecture faite.

Louis Gutsman Demar
Djoins

L'an mil huit cent cinquante le vingt huit septembre à Paris
Dapier, l'adversaire sans Nicolas Demar, adjoint au Maire de la Commune
d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public
de l'état civil, ont comparu M. M. Gustave Martin Roux, Cultivateur, âgé
de cinquante sept ans et Jean Baptiste Cailleret, Journalier, octroi,
âgé de trente deux ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, non parent
et n'ayant eu aucune desquelles nous ont déclaré que hier à cinq
heures Dapier est décédé à Aubervilliers, rue Saint-Denis n° 10, au
domicile de sa femme, l'enfant Melanie Alvin Kantil, âgée de
trois mois et dix sept jours, née à Paris, dix huitième arrondissement
fille naturelle de Philippe Kantil, Blanchisseur, Demeurant à
Paris, rue de la Harpe n° 18. (18^e arrondissement) et de sa femme non désignée.
Le dit Constaté devant talai lesdits après lecture faite.

Martin Cailleret Demar
Djoins

L'an mil huit cent cinquante le premier octobre à Paris
Du matin, l'adversaire sans Nicolas Demar, adjoint au Maire de la Commune
d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions
d'officier public de l'état civil, ont comparu M. M. Paul Henry, Corroyeur,
âgé de quarante ans et Joseph Boudier, gérant Champêtre, âgé de
trente huit ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, le premier père et
le second non parent et n'ayant eu aucune desquelles nous ont
déclaré que ce jour hier à huit heures du matin est décédé de
domicile sans père de mère à Aubervilliers, route de St-Denis n° 83-
l'enfant Ambroisine Irma Henry, née à Aubervilliers, âgée de
cinq ans et dix sept jours, fille légitime de M. Henry premier
déclarant inconnu et de Louise Marguerite Pierault, D'après
le dit Constaté devant talai lesdits après lecture faite.

Henry Boudier Demar
Djoins

81
Henry
Ambroisine Irma.

82
Cilly
Djoins

L'an mil huit cent cinquante le cinq octobre à Paris
Du matin, l'adversaire sans Nicolas Demar, adjoint au Maire de la Commune
d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public
de l'état civil, ont comparu M. M. Polgeon, Journalier, âgé de quarante huit ans, Demeurant à Paris,
rue de la Harpe n° 103, et Francis Bemer, Jalfeux, âgé de quarante huit ans,
Demeurant à St-Denis - Paris, rue Chabrol n° 14, tous deux Comp. sans
D'après nous ont déclaré que hier à huit heures du
soir est décédé de son domicile à Aubervilliers, cité Denard, passager entre
Paris, Louis Cilly, ouvrier, âgé de quarante quatre ans et cinq mois,
né à Metzgerie (Moselle) époux de Madeline Bemer, et fils de
Louis Cilly, sans autre renseignements. Le dit Constaté devant talai
lesdits après lecture faite.

Polgeon Bemer Demar
Djoins

83
Cransard
Augustine Fournier.

L'an mil huit cent cinquante le huit octobre à Paris
Du matin, l'adversaire sans Nicolas Demar, adjoint au Maire de la Commune d'Aubervilliers (Seine)
remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil, ont
comparu M. M. César Alexandre Huet, Marchand de nouveautés, âgé de
trente ans et de Cécile Paquet, march., âgée de trente quatre ans, tous
deux domiciliés à Aubervilliers, non parent et n'ayant eu aucune desquelles
nous ont déclaré que ce jour hier à neuf heures du matin est
décédé de son domicile sans père de mère à Aubervilliers, rue Charbon n° 8,
l'enfant Augustine Louise Cransard fille naturelle, âgée de un
jour, fille légitime de Joseph Cransard et de Louise Cécile
Heuleux, Journalier. Le dit Constaté devant talai lesdits
déclarant ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Paquet Huet Demar
Djoins

84
Provilles
Marie Louise Eugénie.

L'an mil huit cent cinquante le dix octobre à Paris
Du matin, l'adversaire sans Nicolas Demar, adjoint au Maire de la Commune d'Aubervilliers (Seine)
remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil, ont
comparu M. M. Louis Nicolas Combaut, âgé de cinquante ans, Charbonnier et
Louis Huet Demar, Charbonnier, âgé de trente ans, tous deux domiciliés
à Aubervilliers, non parent et n'ayant eu aucune desquelles nous ont
déclaré que ce jour hier à huit heures du matin est décédé de
domicile sans père de mère à Aubervilliers, rue de la Harpe n° 103, l'enfant
Marie Louise Eugénie Provilles, née à Aubervilliers, âgée de dix huit mois,
fille légitime de Louis Joseph Provilles et de Marie Louise Eugénie
Allard, Journalier. Le dit Constaté devant talai lesdits après lecture faite.

Combaut Demar
Djoins



15.
Hosnel
Charles Emile.

L'an mil huit cent soixante et seize, le dix octobre à deux heures Dupin -
Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune -
D'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public
et d'état civil, ont comparu lesdits Emile Hosnel, grand Champêtre
âgé de soixante quatre ans et Jacques Renaudin, Cadavre âgé de -
Cinquante quatre ans, tous deux domiciliés en cette Commune et non
parens l'un de l'autre, lesdits deux ont déclaré que -
leur aquiescement Dupin est décédé au domicile de son père et mère à
Aubervilliers, route de Plaidre n° 31, le 29 septembre Charles Emile Hosnel, âgé
de cinquante quatre jours, fils légitime de Jacques Renaudin et de
une femme décédée, Journalier. Le dit décès constaté
suivant l'acte, l'officier public a signé avec nous Quant à son
Renaudin il a déclaré en l'acte et a reçu Conformément à
celui, lesdits après lecture faite.

Joslin
Demars
Adjoint

16
Schlesser
Maria.

L'an mil huit cent soixante et seize, le dix octobre à quatre heures Dupin -
Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune -
D'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier
public et d'état civil, ont comparu lesdits Maria Schlesser, grand
Champêtre, âgé de quatre ans et Louis Joseph Grisard, -
Monsieur d'usage, âgé de quarante trois ans, tous deux domiciliés à
Aubervilliers, non parens l'un de l'autre, lesdits deux ont déclaré
qu'au dix heures Dupin est décédé à Aubervilliers route de Plaidre
n° 29 au domicile de son père et mère, lesdits Maria Schlesser,
née à Paris, d'usage d'arrondissement, rue de la Chapelle, passage de
Claude n° 13, âgé de trois mois et deux jours, fille légitime de Jean
Schlesser et de Maria Kerre, ouvrière. Le dit décès constaté
suivant l'acte, l'officier public a signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Joséphine Grisard
Demars
Adjoint

17
Pomette
Ferdinand Ernest

L'an mil huit cent soixante et seize, le dix octobre à huit heures Du
Matin, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la
Commune D'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions
d'officier public et d'état civil, ont comparu lesdits Ferdinand Pomette, grand
âgé de quatre ans, Journalier et Louis Adolphe Riquiez, grand
âgé de quarante quatre ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, le premier grand
le second non parens l'un de l'autre, lesdits deux ont déclaré que
leur père Dupin est décédé à Aubervilliers, rue de Plaidre n° 31
domicile de son père et mère, le 29 septembre Charles Emile Hosnel, âgé
de cinquante quatre jours, fils légitime de Jacques Renaudin et de
une femme décédée, Journalier. Le dit décès constaté
suivant l'acte, l'officier public a signé avec nous, le présent acte après lecture faite.

88
Julien
adrienne Jeanne
Poinard.

207
Dix sept
Demars
Adjoint

L'an mil huit cent soixante et seize, le dix octobre à trois heures Dupin -
Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune D'Aubervilliers
(Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public et d'état civil
ont comparu lesdits Marie Jean Baptiste Joslin, grand Champêtre, âgé de soixante
quatre ans et Charles Renaudin, employé, âgé de quarante six ans, tous
deux domiciliés à Aubervilliers, lesdits deux ont déclaré que leur
père Dupin est décédé à Aubervilliers, rue de Plaidre n° 31
Maison Rém, adhérent Joslin, sans profession, âgé de soixante dix
sept ans, né à Bezons la Forêt Département de l'Eure et de la
Pleine Poinard. Sans autre renseignements. Ce décès constaté
suivant l'acte, l'officier public a signé avec nous le présent acte.

Joslin
Demars
Adjoint

89.
Gosse
Marie Joseph
N. Logrand.

L'an mil huit cent soixante et seize, le dix octobre à deux heures Dupin -
Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune
D'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public
et d'état civil, ont comparu lesdits Marie Joseph Gosse, grand
Champêtre, âgé de quarante ans, et Louis Joseph Christophe Demars
Cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, lesdits deux ont déclaré que
leur père Dupin est décédé à Aubervilliers, rue de Plaidre n° 31
Maison Rém, adhérent Joslin, sans profession, âgé de soixante dix
sept ans, né à Bezons la Forêt Département de l'Eure et de la
Pleine Poinard. Sans autre renseignements. Ce décès constaté
suivant l'acte, l'officier public a signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Joséphine Demars
Demars
Adjoint

90
Lery
Marie Catherine
Demars

L'an mil huit cent soixante et seize, le dix octobre, Pardevant
nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune D'Aubervilliers (Seine)
remplissant par délégation les fonctions d'officier public et d'état civil, ont
comparu lesdits Marie Catherine Lery, grand Champêtre, âgé de quarante
ans et Louis Joseph Christophe Demars, Cultivateur, âgé de quarante six ans, tous
deux domiciliés à Aubervilliers, lesdits deux ont déclaré que leur
père Dupin est décédé à Aubervilliers, rue de Plaidre n° 31
Maison Rém, adhérent Joslin, sans profession, âgé de soixante dix
sept ans, né à Bezons la Forêt Département de l'Eure et de la
Pleine Poinard. Sans autre renseignements. Ce décès constaté
suivant l'acte, l'officier public a signé avec nous le présent acte après lecture faite.

91
Breckemier
Felix Augustin.

Paru No 9 Marie Catherine Ferry, ancienne Cultivatrice, née à Aubervilliers
après ce soit après quatre ans, huit mois et dix jours quatre jours, remises
Claude Bernard et fils légitime et mineur Ferry et à l'assesseur
Chapoy, le dit Veuve Constable suivant l'acte de la Déclaration ont signé
avec nous le présent acte après lecture faite, le quel acte redigé à
Bourg Reunir Dufour.

Demars BAUDIEH

Demars
adjoint

L'an mil huit cents, soixante et sept novembre à dix heures du
matin, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune
D'Aubervilliers, Canton d'arrondissement de St Denis (Seine) aux Compagnons
No 1 Pierre Thomas Luyet, Restaurateur, âgé de quarante sept ans et
Jacques Christophe Desrie Degrand, propriétaire, âgé de trente trois ans
Cousins Demars à Aubervilliers, amis du défunt et après avoir
les quels nous ont déclaré que dans la nuit du Sept au huit courant,
à une heure après minuit précisée, est décédé à Aubervilliers
entre les bras de sa femme, à l'adresse d'arrondissement, au nom de : le
Dont fort, est décédé le sieur Felix Augustin Breckemier,
Doulange, âgé de vingt sept ans sept mois dix jours, né
à Aubervilliers la rivière (Seine) en son vivant Doulange à Dugny
(Seine) ayant une femme Marie Charlotte et fils
légitime de son nom Felix Breckemier et de son nom
Fricolin. le dit Veuve Constable suivant l'acte de la Déclaration ont signé
avec nous le présent acte après lecture faite.

Dufour

Luyet

Demars
adjoint

92
Lama Collin
Lucote.

L'an mil huit cents soixante et sept novembre à huit
heures du matin, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint
au Maire de la Commune D'Aubervilliers, (Seine) recevant par
Déclaration les fonctions d'officier public de l'état civil aux Compagnons
No 1 Louis Jean Lebon, habitant, âgé de quarante sept ans
Demeurant à Aubervilliers, Philippe Fiege, âgé de trente cinq
ans, Courneur en bois rue amato 1034 à Paris, les quels nous
ont déclaré que le dit de ce nom a été heure Dufour et de
son domicile à Aubervilliers, rue de 1015, Jeanne Collin,
Marion de quatre ans, âgé de cinquante ans
quatre ans et quatorze jours, né à Dammartin, tante
Marie, fille de ce pair Claude Collin et de Marie Anne Pissallier
sans en premier lieu de leur honneur et de leur honneur de premier baptême
le dit Veuve Constable suivant l'acte de la Déclaration ont signé
avec nous le présent acte après lecture faite le quel acte redigé à
Bourg Reunir Dufour.

Lebon Fiege

Demars
adjoint

93
Dragon Amelie
du Bay.

L'an mil huit cents soixante et sept novembre à dix heures
Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune
D'Aubervilliers, (Seine) recevant par Déclaration les fonctions
d'officier public de l'état civil, aux Compagnons No 1 Marie Jeanne
Solon, âgé de soixante sept ans, garde Champêtre et Pierrotine Luyet, Maréchal
Devins âgé de quarante sept ans, Cousin de Demars à Aubervilliers, un grand
Veuve Dufour Clapin mineur, les quels nous ont déclaré que hier à onze heures
et demie Dufour, est décédé à son domicile à Aubervilliers, rue de la
Paru No 9, Amelie Dragon, sans profession, âgé de soixante quinze ans née
à Dugny (Seine et Marne) sans Dufour Bay (sans autre renseignements),
le dit Veuve Constable suivant l'acte de la Déclaration ont signé avec nous le présent
acte après lecture faite.

Luyet
Demars
adjoint

94
Coutier
Marie Claude
1. Reunir

L'an mil huit cents soixante et sept novembre à dix heures Dufour
Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune D'Aubervilliers
(Seine) recevant par Déclaration les fonctions d'officier public de l'état
civil, aux Compagnons No 1 Jacques Beauvillier, Dufour, âgé de cinquante
ans et Marie Jeanne Baptiste Solon, garde Champêtre, âgé de soixante sept ans,
Cousins de Demars à Aubervilliers, une par le Veuve Dufour
nous ont déclaré que dans la nuit du Sept au huit courant, à une heure
après minuit précisée, est décédé à son domicile à Aubervilliers, rue de la
Paru No 1, sans profession, âgé de soixante cinq ans et dix mois, né à
Pierrotine de la Seine, une femme Marie Charlotte et fils de son
nom Breckemier de Marie Charlotte Pache. le dit Veuve Constable suivant
l'acte de la Déclaration ont signé avec nous, M. Beauvillier ayant déclaré
qu'il n'y a rien de réçu de ce réçu conformément à l'acte.

Luyet

Demars
adjoint

95
Briquet
Eugene Maximilien Joseph.

L'an mil huit cents soixante et sept novembre le premier dimanche de la Penne
Nuit à une heure Dufour, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire
de la Commune D'Aubervilliers, (Seine) recevant par Déclaration les fonctions
d'officier public de l'état civil, aux Compagnons No 1 Louis Auguste Watterly,
facteur de tabac aux lettres, âgé de vingt cinq ans et Marie Jeanne Baptiste
Solon, garde Champêtre, Cousin de Dufour et de Marie Jeanne Baptiste
Aubervilliers, les quels nous ont déclaré que le jour d'hui à dix heures du
matin, est décédé à Aubervilliers, rue de la Paru No 9, au
domicile de son père & mère, l'enfant Eugene Maximilien Joseph
Briquet, âgé de vingt jours, né à Aubervilliers, fils légitime de
Louis Joseph Briquet, Briquet et de Eugénie Rosalie Dufour,
sans profession, le dit Veuve Constable suivant l'acte de la Déclaration ont
signé avec nous le présent acte, Déclaration par un préalable fait public
des registres de la commune.

Luyet

Watterly
Demars
adjoint

96
Schouwartz
Catherine.

L'an mil huit cent vingt sept le dix Décembre à neuf heures du matin, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public et état civil, ont comparu M. de Marie Jean Baptiste Joly, gendre de Schouwartz, âgé de cinquante six ans et de Jeanne Reuandier, condamnée, âgée de cinquante ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, les quels nous ont déclaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin, est décédé à Aubervilliers rue de Paris n° 5, au domicile de ses père et mère, le sieur Catherine Schouwartz, née à Aubervilliers, âgée de cinq ans et dix jours, fille de Joseph Schouwartz, soldat au 4^e régiment de la Garde impériale et de Marguerite Michèle, carrière. Le dit décès constaté suivant la loi, M. Joly a seul signé avec nous, M. Reuandier ayant déclaré ne le savoir de ce décès, au moment où elle, le tout après lecture faite et déclaration préalable par les hommes qu'il ne sont pas garants mais seulement témoins de la déclaration.

golin

Demars

97
Cochard
Catherine.

L'an mil huit cent vingt sept le douze Décembre, à neuf heures du soir, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public et état civil, ont comparu M. Joseph Cochard, Journalier, âgé de cinquante trois ans, demeurant à Aubervilliers, à l'adresse de la rue de la Vierge, qu'il a déclaré être le seul et unique possesseur de la somme de cent francs, le tout après lecture faite et déclaration préalable par les hommes qu'il ne sont pas garants mais seulement témoins de la déclaration.

Leroy

Cochard

Demars

98
Valnot
Pouille.

est déclaré
approuvé en vertu

Valnot

Demars

L'an mil huit cent vingt sept le dix quatre Décembre à trois heures du soir, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public et état civil, ont comparu M. de Marie Jean Baptiste Joly, gendre de Schouwartz, âgé de cinquante six ans et de Jeanne Reuandier, condamnée, âgée de cinquante ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, les quels nous ont déclaré que ce jourd'hui à dix heures du matin, est décédé à Aubervilliers rue de Paris n° 5, au domicile de ses père et mère, le sieur Catherine Schouwartz, née à Aubervilliers, âgée de cinq ans et dix jours, fille de Joseph Schouwartz, soldat au 4^e régiment de la Garde impériale et de Marguerite Michèle, carrière. Le dit décès constaté suivant la loi, M. Joly a seul signé avec nous, M. Reuandier ayant déclaré ne le savoir de ce décès, au moment où elle, le tout après lecture faite et déclaration préalable par les hommes qu'il ne sont pas garants mais seulement témoins de la déclaration.

Dix-neuf
Valnot, né à Aubervilliers, âgé de quatrevingt sept ans, fils de M. Valnot premier Déclarant et de Marie Thérèse. Le dit décès constaté par M. Valnot, âgé de cinquante six ans et de Jeanne Reuandier, condamnée, âgée de cinquante ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, les quels nous ont déclaré que ce jourd'hui à dix heures du matin, est décédé à Aubervilliers rue de Paris n° 5, au domicile de ses père et mère, le sieur Catherine Schouwartz, née à Aubervilliers, âgée de cinq ans et dix jours, fille de Joseph Schouwartz, soldat au 4^e régiment de la Garde impériale et de Marguerite Michèle, carrière. Le dit décès constaté suivant la loi, M. Valnot a seul signé avec nous, M. Reuandier ayant déclaré ne le savoir de ce décès, au moment où elle, le tout après lecture faite et déclaration préalable par les hommes qu'il ne sont pas garants mais seulement témoins de la déclaration.

Valnot

Demars

99
Pauwels
Auguste.

L'an mil huit cent vingt sept le dix huit Décembre à dix heures du matin, Pardevant nous Nicolas Demars, adjoint au Maire de la Commune d'Aubervilliers (Seine) remplissant par délégation les fonctions d'officier public et état civil, ont comparu M. Auguste Pauwels, Condanné, âgé de trente trois ans et de Jeanne Reuandier, condamnée, âgée de cinquante ans, tous deux domiciliés à Aubervilliers, les quels nous ont déclaré que ce jourd'hui à dix heures du matin, est décédé à Aubervilliers rue de Paris n° 5, au domicile de ses père et mère, le sieur Catherine Schouwartz, née à Aubervilliers, âgée de cinq ans et dix jours, fille de Joseph Schouwartz, soldat au 4^e régiment de la Garde impériale et de Marguerite Michèle, carrière. Le dit décès constaté suivant la loi, M. Pauwels a seul signé avec nous, M. Reuandier ayant déclaré ne le savoir de ce décès, au moment où elle, le tout après lecture faite et déclaration préalable par les hommes qu'il ne sont pas garants mais seulement témoins de la déclaration.

Pauwels

Demars

Conformément à l'article quarante du Code Napoléon nous adjoints au Maire et remplissant par délégation les fonctions d'officier public et état civil, nous déclarons ce jourd'hui le présent registre des actes de décès tenu en mil huit cent vingt sept et constatant quatre vingt dix sept décès.

Aubervilliers le dix huit Décembre mil huit cent vingt sept.



Demars

TABLE.

Noms		N°	Noms		N°
et	Prénoms	des	et	Prénoms	des
		actes			actes
Aragon	André 1 ^{er} Bay	93	En	Charles Louis Auguste	9
Auray	Alexandre Jean	54	Etlingof	Eugénie	67
Beauvois	Alexandre Désiré Narcisse	18	Etlingof	Louis Victorine	62
Beaurat	Josephine Eugénie	19	César	Marie Jean Eugène	42
Berle	Marie fr. Lucie	30	Télie	Jean	49
Blugnot	Eugène Maximilien Joseph	95	Floridat	Louis Edmond	4
Bolusats	Flavio	61	Donder	Pierre Joseph	26
Bonneau	Josephine Louise Bonnet	47	Gagnat	Louis Honoré	21
Bonne	Jean Baptiste	35	Gosse	Marie Joseph 1 ^{er} Degrange	89
Bonneau	Jean Louis	22	Goullès	Louis Augustin	16
Boudier	Guillaume	24	Grignon	Victor Hippolyte	43
Bréchemier	Jésus Augustin	91	Schirel	Marie Louis	11
Brunescaux	Victor Marie	14	Grosperin	Charlotte fr. Bonnet	31
Cabouats	Edmond	52	Guttmann	Mathilde	79
Cartier	Louis Napoléon	56	Hébultierne	Alphonsine Bonaventura	39
Chardon	Sylvain	37	Bonnet	Ferdinand Ernest	87
Charpentier	Louis Pierre	57	Henry	Ambroisine Trina	81
Chenavet	Jérôme François	77	Hubert	Jean Marie	13
Chenot	Victor	78	Jacqueline Boiteux	Ambroisine fr. Bonnet	50
Cochard	Catherine	97	Tolain	100 Eulalie Marie Denise	36
Collin	Jeanne fr. Lucie	92	Talier	Adelaïde fr. Fournier	88
Courché	Charles Sylvestre	68	Sang	Christine fr. Jélie	45
Cransard	Augustine Louis	83	Sanglois	Marie Angélique fr. Bode	48
Dauvergne	Auguste Gabriel	69	Sepecey	Jean Baptiste Augustin	76
Delorsorne	Louis Alfred	1	Seroz	Marie 1 ^{re} Boyard	23
Demerai	Louis Sophie 1 ^{re} Guillemé	41	Sery	Marie Catherine 1 ^{re} Vennet	90
Dore	Louis Frédéric 1 ^{er} Thomas	38	Serasseur	Marie Louise 1 ^{re} Legendre	65
Dupuis	Dominique Michel	66	Serasseur	Marie Louis Josephine	34
Dussart	Louise Quêche	10	Loizelet	Jean Louis	8
Enfant	Présente sans vie	5	Maréchal	Anne Virginie	72
Enfant	Présente sans vie	25	Mesnel	Charles Emile	85
Enfant	Présente sans vie	32	Meunier	Anne Marguerite 1 ^{re} David	33
Enfant	Présente sans vie	40	Micjole	Jean Adolphe	44
Enfant	Présente sans vie	51	Mouzon	Francis	2
Enfant	Présente sans vie	58	Naturet	Genevieve Anne 1 ^{re} Dubuisson	74
Enfant	Présente sans vie	60	Philippe	Auguste	7
	V. D. P.		Samuel	Louis Auguste	99

TABLE.

Noms et Prénoms		Nos actes	Noms et Prénoms	
Poisson	Elisabeth V. Gouillet	17	Chierry	Lucie Henriette
Pratier	Marie Louise Eugénie	84	Gilly	Marie
Quignon	Leon Joseph Jules	53	Ginter	Marie fe Thomas
Pichet	Anna Marie	6	Goulin	Marie Claude V. Henriette
Rocher	Alexandrine	75	Grouet	Marie Louise Sophie fe Degrange
Roisin	Emile Jules	63	Grouet	Michel Charles
Sallard	Marie Louise fe. Acquin	12	Grouet	Sicard Joseph
Schleser	Marie	16	Grouet	Rosine Eugénie
Schouart	Catherine	96	Valnot	Marie
Schuster	Mathias Alfred	71	Vandenbroucke	Albertine
Séru	Georges	67	Vantil	Milanie Alex
Charin Bartholom	Eugène Philomène	14	Wiedenkelles	Augustin
Chérel	Micolas	28	Tricher	Joseph

Certifié véritable la présente Table alphabétique qui
précise contenant les Noms et prénoms de quatre
vingt dix neuf actes de Dén. reçu en mil huit cents
soixante sept par nous adjoints remplissant par Députation
spéciale les fonctions d'officiers publics et état civil
de par M. Georges Nisus Darnaud greffier Maire
de la commune d'Aubermur
Aubermur le 25 Décembre mil huit
cents soixante sept.



Adjoint Délégué.
Lemass

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS.